

DEL/2023/CL/124
RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS
ACTIONS CULTURELLES

Par différentes délibérations, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs et de mise à disposition de locaux de plusieurs associations. Certaines venant à échéance, il convient de les renouveler.

Vu l'avis conforme de la Commission Culture, Animation et Vie Associative,

A l'unanimité à l'exception de Sabine Honoré et Chantal Laharnar, élues intéressées ne prenant pas part au vote, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'accepter les termes des conventions ;
- De l'autoriser à signer les documents concernant les associations reprises ci-dessous.

AINSI DANSE	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux
ALJUSTRELENSE	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux
AMICALE BROSSOLETTE	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux partagés
ARIC (amicale des retraités indépendants et cadres)	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux partagés
ATABAK	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux partagés
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux
BIEN VIVRE A HEM	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux
CREA D'ABORD	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux partagés
HEM VILLE D'EUROPE	Convention d'objectifs	
HEMIX	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux
HISTORICHEM	Convention d'objectifs	
IMAGINATION	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux
L'AVENTURE	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux
MEDIA	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux partagés
NDIDANCE	Convention d'objectifs	
SYNDICAT D'INITIATIVE	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux
UNIVERSAL LEGACY	Convention d'objectifs	Convention de mise à disposition de locaux

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le sept décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 novembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 15 décembre 2023*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE,
Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD,
Kamel MAHTOUR, Sana EL AMRANI, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie
CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY,
Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Karima CHOUIA, Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Pascal NYS ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Jérôme MEERSEMAN ayant donné procuration à Saïd LAOUADI
Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY